

Le 28 Février 2018

R.A.R. Envoyé par le site de La Poste certifiant son contenu

MISE EN DEMEURE ET DEPOT DE PLAINTES PENALES

contre les gendarmes et spécialement MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien

de la Brigade de Gendarmerie du BEAUSSET, Bd du 11 novembre 1918 83330 LE BEAUSSET

Pour CORRUPTION, COLLUSION AVEC UNE ORGANISATION CRIMINELLE, INTIMIDATION, HARCELEMENT, MENACE, ABUS DE POUVOIR ET DE FONCTION à des FINS PERSONNELLES, COMPLICITE des DELITS EN BANDE ORGANISEE de DISSIMULATION de FRAUDES COMPTABLES et FISCALES, de DETOURNEMENTS DE FONDS, de BLANCHIMENT, d'ESCROQUERIE, de CHANTAGE, d'ENTRAVES à la MANIFESTATION de la VERITE, POSSIBLE COMPLICITE DE TRAFIC DE STUPEFIANTS et DE CAMBRIOLAGES, etc.

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne 75700 Paris SP 07

A L'ATTENTION PERSONNELLE de Édouard PHILIPPE

Objets : MISE EN DEMEURE ET DEPOT DE PLAINTES PENALES

contre les gendarmes et spécialement MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien

de la Brigade de Gendarmerie du BEAUSSET, Bd du 11 novembre 1918 83330 LE BEAUSSET

Pour CORRUPTION, COLLUSION AVEC UNE ORGANISATION CRIMINELLE, INTIMIDATION, HARCELEMENT, MENACE, ABUS DE POUVOIR ET DE FONCTION à des FINS PERSONNELLES, COMPLICITE des DELITS EN BANDE ORGANISEE de DISSIMULATION de FRAUDES COMPTABLES et FISCALES, de DETOURNEMENTS DE FONDS, de BLANCHIMENT, d'ESCROQUERIE, de CHANTAGE, d'ENTRAVES à la MANIFESTATION de la VERITE, POSSIBLE COMPLICITE de TRAFIC de STUPEFIANTS et de CAMBRIOLAGES, etc.

Monsieur Le Premier Ministre, responsable de vos ministres et ministères,

Depuis plusieurs années que je séjourne occasionnellement dans le Var, et même dans les Bouches-du-Rhône, j'ai pu constater une récurrente corruption des autorités, et spécialement de la gendarmerie locale, collusion qui va jusqu'à se mêler et à s'impliquer avec la pègre, la mafia régionale.

Désormais, je suis confronté à une nouvelle entreprise de corruption criminelle de gendarmes de la Brigade du Beausset, et particulièrement le **MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien**, sachant qu'il a des complices gendarmes à ses ordres, n'agissant pas seul, commettant même les délits pénaux cumulés de **CORRUPTION, COLLUSION AVEC UNE ORGANISATION CRIMINELLE, INTIMIDATION, HARCELEMENT, MENACE, ABUS DE POUVOIR ET DE FONCTION à des FINS PERSONNELLES, COMPLICITE des DELITS EN BANDE ORGANISEE de DISSIMULATION de FRAUDES COMPTABLES, de DETOURNEMENTS DE FONDS, de BLANCHIMENT, d'ESCROQUERIE, de CHANTAGE, d'ENTRAVES à la MANIFESTATION de la VERITE, POSSIBLE COMPLICITE DE TRAFIC DE STUPEFIANTS et DE CAMBRIOLAGES, etc.**

L'historique :

Vous trouverez ci-joint le courrier expliquant la situation délictueuse, que j'ai adressé le 26 février 2018 (reçu le 27 février par Mme CAUSSIN) aux deux co-gérants officiels (en fait, il y a aussi Philippe COLOMBO qui donne son nom au garage et qui ne peut être gérant officiellement...) de la SARL COCOFISH (3478 QUARTIER LE VAISSEAU RN 8 13420 GÉMENOS, 492 336 771 R.C.S. MARSEILLE, Nom commercial : COLOMBO CHALLENGE), à savoir, d'une part, Mme Anne Marie Madeleine CAUSSIN, née le 6 septembre 1955 à Marseille 1^o, demeurant au 970 Chemin du Grand Pin Le Mas des Chevrefeuilles - 83330 LE CASTELLET-, et d'autre part, Laurent ROMANO, né le 6 octobre 1968 à Marseille 1^o, demeurant (LE BASTIDON) Chemin du Pas de Vicaire, Route des Crêtes 13260 CASSIS.

Déjà, le 24 novembre 2017, je leur avais adressé la même mise en demeure, mais à l'adresse de leur société. Aucune réponse officielle ne fut rendue.

Seule, une tentative de contact, le 28 novembre, par téléphone (messagerie) et par courriel (fabien.dall-oppio@gendarmerie.interieur.gouv.fr) par ledit MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien, de la Gendarmerie du Beausset, message qu'il s'est bien gardé d'établir sous une forme autre que neutre, sans motif ni référence.

Déjà, j'avais trouvé étrange le fait et le délit de non-respect des usages du Droit en matière de juridiction, tout comme l'inapproprié de cette dernière. En effet, mon courrier recommandé avait été adressé au siège de la société, à Aubagne, dans

MISE EN DEMEURE ET DEPOT DE PLAINTES PENALES

contre les gendarmes et spécialement MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien

de la Brigade de Gendarmerie du BEAUSSET, Bd du 11 novembre 1918 83330 LE BEAUSSET

Pour CORRUPTION, COLLUSION AVEC UNE ORGANISATION CRIMINELLE, INTIMIDATION, HARCELEMENT, MENACE, ABUS DE POUVOIR ET DE FONCTION à des FINS PERSONNELLES, COMPLICITÉ des DELITS EN BANDE ORGANISEE de DISSIMULATION de FRAUDES COMPTABLES et FISCALES, de DETOURNEMENTS DE FONDS, de BLANCHIMENT, d'ESCROQUERIE, de CHANTAGE, d'ENTRAVES à la MANIFESTATION de la VERITE, POSSIBLE COMPLICITÉ DE TRAFIC DE STUPEFIANTS et DE CAMBRIOLAGES, etc.

les Bouches-du-Rhône, dans un autre département donc que celui du Var où est basé ce gendarme, mon adresse était et est sur Paris, donc aucune raison qu'une personne officielle s'autorise à exercer une action depuis une juridiction qui ne le concerne pas.

J'ai laissé passer 3 mois car j'avais d'autres occupations et objectifs professionnels comme, entre autres, des travaux de recherches en physiques nucléaires.

Le 26 février dernier, j'ai renouvelé ces courriers recommandés depuis le site internet d'envoi de courrier de La Poste, adressés directement aux deux co-gérants, à leur adresse respective que j'avais obtenues en acquérant une copie du K-Bis.

Le 27 février, l'un deux avait déjà été distribué, celui à Mme CAUSSIN, et l'autre était en instance de retrait.

Le même jour, une tentative d'appel de la gendarmerie du Beausset, me laissant toujours un message laconique. Puis, par deux fois, ils ont tenté de m'importuner, me harcelant, à une de mes résidences secondaires. Je n'ai jamais vu de la part d'une des gendarmeries locales, comme des polices, tant de réactivité, sauf quand ils sont personnellement concernés et/ou impliqués, si ce n'est leurs « amis ».

Bref, ils ont tenté de m'intimider. Se gardant bien de m'envoyer un courriel, ou de me fournir des preuves écrites de leur tentative d'exaction à mon encontre.

Il est à ajouter que le courriel envoyé en novembre par le MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien, l'avait été à l'adresse de ma fondation ANOTOW ONG (anotow@mail.com), et qu'il ne pouvait en avoir eu connaissance que par ledit courrier recommandé que j'avais envoyé aux co-gérants, par lequel je leur indiquais cette adresse e-mail, et mon adresse personnelle de Paris. La collusion avec les crapules que je mettais en cause et la tentative d'intimidation à mon encontre étaient déjà caractérisées.

Il est important de préciser que :

- Il y a tous les ans, aux mêmes périodes, une vague de cambriolages sur la commune du Beausset, en général une quarantaine, et en ce début d'année 2018, une centaine, et la même gendarmerie locale n'a rien fait.
- La commune du Beausset est une plaque tournante pour le trafic de drogues, à petite et grande échelle, idéalement située pour la vente au détail, en bordure des Bouches-du-Rhône (donc d'une autre juridiction...), accessible depuis une autoroute en 2 minutes, et la même gendarmerie locale ne fait rien.
- L'aérodrome du circuit du Castellet (Paul RICARD) est une porte d'entrée pour le trafic à grande échelle, comme par exemple, celui de drogue, VINCI l'ayant racheté après que j'eusse dénoncé ces délits il y a 2 ans, offrant par la même occasion, si ce n'est une virginité, une protection juridique, légale et collusive (mafieuse), et la même gendarmerie locale ne fait rien.
- Mme CAUSSIN entretient ses relations avec la même gendarmerie locale en les invitant à des réceptions personnelles...
- Stéphane CLAIR, directeur de la société EXCELLIS qui détient le circuit ci-dessus nommé, pratique des fraudes comptables et fiscales, de blanchiment, comme déjà en vendant de fausses assurances (circuit de kart), une société de droit étranger d'un paradis fiscal (Ile Maurice avec un gérant suisse...), et la même gendarmerie locale ne fait rien.
- Si l'on veut déposer une plainte, ou même seulement une main courante contre une personne impliquée dans la mafia locale, les mêmes gendarmes de la même gendarmerie locale refuse de les enregistrer (par exemple, une voisine harcelée par une autre voisine a voulu déposer une main courante, le planton de la gendarmerie a refusé parce qu'il ne voulait pas offusquer cette voisine harcelante au prétexte qu'elle travaillait au service des impôts situé au Beausset, et qu'elle faisait ses fiches de paie et versait son salaire...), et la même gendarmerie locale ne fait rien.
- Une personne fichée « S », sous contrôle judiciaire pour une importante affaire d'escroquerie d'une centaine de victimes, instruite à Toulon dans le Var, mais dont le pointage se faisait à Marseille parce qu'il avait déclaré son adresse dans les Bouches-du-Rhône, cette personne donc, vivait dans une villa, à une centaine de mètres de cette

MISE EN DEMEURE ET DEPOT DE PLAINTES PENALES

contre les gendarmes et spécialement MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien

de la Brigade de Gendarmerie du BEAUSSET, Bd du 11 novembre 1918 83330 LE BEAUSSET

Pour CORRUPTION, COLLUSION AVEC UNE ORGANISATION CRIMINELLE, INTIMIDATION, HARCELEMENT, MENACE, ABUS DE POUVOIR ET DE FONCTION à des FINS PERSONNELLES, COMPLICITÉ des DELITS EN BANDE ORGANISEE de DISSIMULATION de FRAUDES COMPTABLES et FISCALES, de DETOURNEMENTS DE FONDS, de BLANCHIMENT, d'ESCROQUERIE, de CHANTAGE, d'ENTRAVES à la MANIFESTATION de la VERITE, POSSIBLE COMPLICITÉ DE TRAFIC DE STUPEFIANTS et DE CAMBRIOLAGES, etc.

gendarmerie du Beausset, continuait ses affaires, à savoir à faire de faux documents, de la fausse monnaie, du trafic et du blanchiment de Bitcoin, à faire des escroqueries à la carte bancaire s'élevant à plusieurs millions d'euros, à faire du trafic de boissons sucrées et/ou énergisantes avec toutes les organisations criminelles de France grâce à ses accointances avec une personne locale des douanes qui lui faisaient des attestations et des facilités de passage en douanes, lui (le douanier) rapportant 25.000 € mensuel, et la même gendarmerie locale ne faisait rien.

- Un clerc de commissaire priseur, en complicité avec un mandataire liquidateur, a fait des détournements et des ventes « confidentielles » de biens d'une société en liquidation sise au Beausset, et la même gendarmerie locale n'a rien fait.
- Etc.

Si l'infiltration de policiers, de douaniers, d'agents de renseignements dans les milieux terroristes et les organisations criminelles est devenue commune, la réciprocité est aussi vraie, même si elle n'est jamais évoquée en France, à savoir, l'infiltration de crapules, de salopards, de français-maçons, de mafieux, de membres de famille mafieuses, de complices, d'amis au sein de la police, de la douane, des autorités, de la magistrature, et bien entendu de la gendarmerie.

Il est bien connu que la mafia italienne est présente en la région PACA, et le nom de ce gendarme, DALL'OPPIO, à consonance italienne, ne peut m'ôter de l'esprit de son parti pris avec ces vermines.

Il est aussi à noter que, de toutes les autorités, la plus organisée, la plus hiérarchisée et donc la plus répandue et la plus criminelle, tentaculairement au niveau national, à l'opposé des autres qui ne subissent qu'une corruption localisée et privée, c'est bien la gendarmerie. Elle offre la plus efficace et la plus dangereuse, d'une part, par son réseau sur tout le territoire français « grâce » au truchement des grades et des attachements militaires, d'autre part, par son caractère de cercle fermé bien distingué du reste de la population, et ensuite, « grâce » à la qualité morale et mentale de sous-hommes que sont les militaires qui obéissent systématiquement, sans (se) poser de questions, à tout ordre de son supérieur. Il est bien connu la nature stupide et « moutonesque » des militaires. Pour illustrer leur manque de fiabilité morale, il n'y a qu'à évoquer la période de la seconde guerre mondiale, durant laquelle cette espèce d'armée a su obéir à la fois aux ordres des nazis en zone occupée, et aux ordres de Vichy. Sans compter leur propension à l'alcoolisme. Il est à exprimer enfin le caractère anachronique et même illégal de la gendarmerie, une police militaire qui s'occupe des choses de civils, et ce, en temps de paix, et non de guerre.

Comme le disait CLEMENCEAU, « La guerre est une chose trop grave pour la confier à des militaires ». Et la Paix ? Doit-on la leur confier ? Pire que si on le faisait à une armée classique, à une organisation militaire spécifique qui s'occupe de chose civile, comme la circulation ???

Pour finir, votre gendarmerie, du moins les gendarmes incriminés, me doivent la somme détournée par les personnes qu'elles protègent, abusant de leur position et de leur autorité à des fins personnelles, à savoir, la somme de 15.000 € (quinze mille euros), assortie du même montant pour les dommages, préjudices et intérêts originaux causés, et ensuite la somme de 1.000.000 € (un million d'euros) pour les préjudices induits dernièrement.

J'ai sommé votre ministre concerné, Gérard COLLOMB, de me verser ces sommes à titre d'arrangement à l'amiable sous un délai de 15 jours.

Passé ce délai, vous me devrez 50.000 € (cinquante mille euros) supplémentaires par semaine, jusqu'à la date de versement total.

Il va de soi que des réparation financières ne seront pas suffisantes, et j'ai aussi mis en demeure votre ministre, Gérard COLLOMB, de mettre à pied et d'entreprendre immédiatement toute poursuites judiciaires ainsi que de prononcer des sanctions disciplinaires, comme déjà leur « démission », à l'encontre du MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien et des gendarmes de cette gendarmerie impliqués dans cette corruption qui m'opprime, ainsi que celle qui gère les autres délits qui me sont étrangers et que je dénonce en la présente, comme la collusion mafieuse dans les trafics de drogues, les cambriolages, etc.

Pour finir, je l'ai aussi sommé de me fournir la liste des noms des gendarmes de cette gendarmerie.

Le 28 Février 2018

R.A.R. Envoyé par le site de La Poste certifiant son contenu

MISE EN DEMEURE ET DEPOT DE PLAINTES PENALES

contre les gendarmes et spécialement MDL/Chef DALL'OPPIO Fabien

de la Brigade de Gendarmerie du BEAUSSET, Bd du 11 novembre 1918 83330 LE BEAUSSET

Pour CORRUPTION, COLLUSION AVEC UNE ORGANISATION CRIMINELLE, INTIMIDATION, HARCELEMENT, MENACE, ABUS DE POUVOIR ET DE FONCTION à des FINS PERSONNELLES, COMPLICITÉ des DELITS EN BANDE ORGANISEE de DISSIMULATION de FRAUDES COMPTABLES et FISCALES, de DETOURNEMENTS DE FONDS, de BLANCHIMENT, d'ESCROQUERIE, de CHANTAGE, d'ENTRAVES à la MANIFESTATION de la VERITE, POSSIBLE COMPLICITÉ DE TRAFIC DE STUPEFIANTS et DE CAMBRIOLAGES, etc.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que j'ai la connaissance de personnes corrompues au sein de différents de vos ministères, se servant de leur position pour faire et/ou aider à des détournements de fonds, du blanchiment, des fraudes fiscales et/ou financières, de pures entraves à la manifestation de la vérité, au bénéfice souvent d'organisations criminelles/ d'entreprises de renom, comme déjà au Ministère des Transports (fraudes à l'homologation de grande échelle, fraudes commises par des assurances), au Ministère de l'Environnement (fraudes aux fluides), au Ministère de la Justice (DACS : fraudes notariales, fraudes huissiers), Ministère des Finances (blanchiment, fraudes et collusion avec des organisations criminelles, commises par des banques comme HSBC).

Je profite de cette missive pour vous faire part de mes dernières recherches scientifiques et de la prochaine commercialisation, en octobre 2018, d'une nouvelle arme de dissuasion (sic) massive, qui sera vendue par une de mes sociétés étrangères (je ne suis plus résident français en France), et pour laquelle, pour l'obtenir, il vous faudra remplir des critères qui ne seront pas que d'ordre (exclusivement) financier.

En effet, si la présente affaire décrite n'est ni l'objet de mesures de poursuites à l'encontre de ces crapules, ni la réalisation du règlement de mes préjudices, votre état, votre gouvernement, votre armée, vos polices, votre gendarmerie ne pourront prétendre à être parmi la liste des rares pays à en avoir la jouissance.

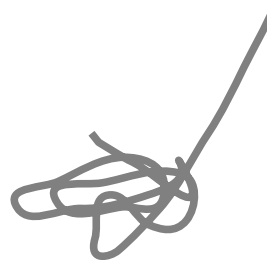
Pour information, cette dénommée « arme » est un système chimique sur-pulvérisé qui neutralise toute arme conventionnelle à poudre, et même certains explosifs, en méthode préventive et préalable. Pour exemple, une arme ou des munitions soumises à cette micro-pulvérisation deviennent inopérantes. Il en va de même avec certains explosifs, peut-être même avec des mines et des grenades (des tests doivent être faits au sujet de ces applications). Aussi, pensez à l'extrême utilité et nécessité de ce système pour contrer des attaques et des attentats aux armes à feu et/ou aux bombes.

Veuillez recevoir, Monsieur Le Premier Ministre, mes sincères salutations, espérant que vous êtes un tant soit peu intègre.

Laurent GRANIER

Maître Philosophe, Inventeur, Théoricien

Fondateur de l'ONG "ANOTOW" qui dénonce et combat la corruption



Adresse en France : 108 Rue Damrémont 75018 PARIS

anotow@mail.com